

CARRELAGES INSTALLÉ DANS LES ENCEINTES DE DOUCHE — 319SR-2012-2014

DÉTAIL A - SUR APPUI SOLIDE OU SUR LIT DE MORTIER ET COLOMBAGE DE BOIS OU DE MÉTAL

SUPPORTS ADÉQUATS

- Bac à douche ou membrane d'imperméabilisation sur une base structurale.
- Murs construits conformément aux détails 303W-2012-2014, 307W-2012-2014 et 308W-2012-2014

MATÉRIAUX

- CARREAU
- BAC DE DOUCHE OU MEMBRANE - Installé sur une base inclinée.
- LIT DE MORTIER - Minimum de 32 mm à 51 mm incliné vers le drain. Se référer au Guide de Spécification, Section « Mélanges » 2.8.2.
- COUCHE DE LIAISON - barbotine de ciment sur lit mortier frais ou ciment-colle ordinaire (norme minimale acceptable ANSI A118.1 ou ISO13007-C1) ou ciment-colle au latex (norme minimale applicable ANSIA118.4 ou ISO13007-C2) ou mortier modifiée à base d'émulsion époxy (norme minimale applicable ANSI A118.8) sur lit de mortier mûrir pendant au moins 24 heures.
- COULIS - Ciment Portland ou coulis de ciment au latex (norme minimale acceptable ANSI A118.6 ou ISO13007-CG1) ou coulis époxyde (norme minimale acceptable ANSI A118.3 ou ISO13007-RG)

INSTALLATION

- Pourvoir une pente de drainage du sol de 6 mm sur 300 mm vers les drains. Pour des installations d'usage intensif, les murs construits selon les détails 303W-2012-2014, 307W-2012-2014 ou 308W-2012-2014 sont à recommander. Installer la membrane ou le bac avec un excédent de 75 mm minimum au-dessus de la margelle du fond de douche ou de 150 mm minimum au-dessus du sol dans le cas de douche sans margelle. Un additif au latex est recommandé au lieu de l'eau dans le mélange de la barbotine de ciment et peut également servir pour modifier le lit de mortier.

RESTRICTIONS

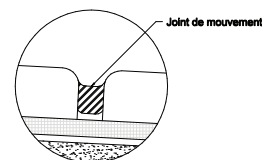
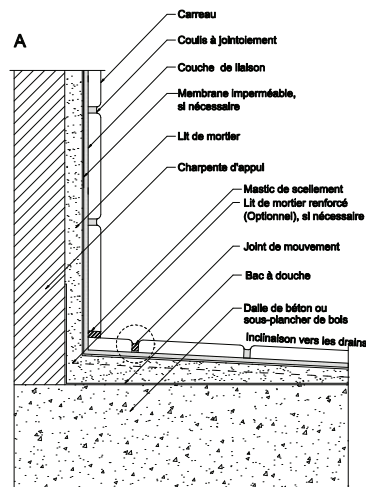
- Ne pas installer de carreaux montés sur un endos de papier. Les carrelages préassemblés montés sur endos en filet ne devraient pas être appliqués à l'extérieur ni dans les endroits sujets à des conditions d'humidité extrême, sauf si le fabricant garantit que le produit convient à ce type d'installation.
- S'assurer que la couche de liaison soit compatible avec la membrane d'imperméabilisation.
- Suivre les directives du fabricant.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

- Les drains devraient être conçus pour éliminer l'eau à la fois de la surface des carreaux et de celle de la membrane d'imperméabilisation. En ce qui concerne le drainage, voir le détail 326DR-2012-2014. Un lit de drainage peut être ajouté par-dessus la membrane d'imperméabilisation, tel que recommandé par le fabricant, dans le cas où une bouche de drainage traditionnelle à double niveau de chantepleurs est employée.
- L'application d'une membrane d'imperméabilisation sous la couche de liaison est recommandée pour les installations dans les bacs à douche.
- Les carrelages doivent être résistants à l'humidité, i.e. de type « IMPERMÉABLE », ou certains carreaux de type « VITRIFIÉ » selon la norme ANSI A137.1.-2008, TABLEAU 1, page 5
- L'application d'une membrane d'imperméabilisation est essentielle dans les douches à forte sollicitation (hôtels, douches communautaires, centres sportifs, etc.)
- Si requise, une membrane d'imperméabilisation (ANSI A118.10) doit être spécifiée. Suivre les recommandations du fabricant.
- Si une membrane imperméable n'est pas appliquée, un coupe-vapeur doit être installé sous le lit de mortier ou la dalle de fond.
- Toutes les ouvertures, coupes et protubérances doivent être traitées de manière à garantir l'intégrité de l'imperméabilisation.
- Se référer aux « Notes à l'intention des professionnels » et au Détail 301MJ-2012-2014.
- Une barbotine de ciment doit être appliquée comme adhérent sur les dalles de béton si une membrane d'imperméabilisation n'est pas spécifiée.
- Le matériau de soutien doit pouvoir endurer un environnement mouillé.

- * Dans les douches très fréquemment utilisées, les bains de bains de vapeur turcs ou les saunas où la membrane sert à la fois de membrane d'imperméabilisation et de coupe-vapeur, cette membrane doit afficher un taux de perméabilité de 0,5 perm ou moins lorsque testé selon la procédure E de la norme ASTM E-96 à un taux d'humidité de 90 %. Si le taux de perméabilité s'avérait supérieur à 0,5 perm, un coupe-vapeur d'une perméabilité affichant 1,0 perm ou moins lorsque testé selon la procédure A de la norme ASTM E-96 devrait être appliqué sous l'appui solide qui agit comme de support.

À suivre - page suivante



CARRELAGES DANS LES ENCEINTES DE DOUCHE

319SR-2012-2014

DÉTAIL B – CIMENT-COLLE SUR PANNEAUX D'APPUI

SUPPORTS ADÉQUATS

- Montants de cloisonnement en bois ou en métal avec - espacement maximum de 406 mm c. à c.
- Bac à douche ou membrane d'imperméabilisation sur base structurale.
- Murs construits conformément aux détails 305W-2012-2014 - A ou B

MATÉRIAUX

- Panneau de ciment (CBU) (ANSI A118.9) ou panneau de fibrociment de 11 mm d'épaisseur nominale (ASTM C1288) ou panneau de gypse renforcé d'un mat de fibre de verre (ASTM C1178) –13 mm d'épaisseur minimum .
- CARREAU
- BAC À DOUCHE - ou membrane installée sur fond incliné.
- LIT DE MORTIER - - Minimum de 32 mm à 51 mm incliné vers le drain. Se référer au Guide de Spécification, Section « Mélanges » 2.8.2.
- RUBAN À JOINTS - Renforcé d'un treillis de fibre de verre de 51 mm
- COUCHE DE LIAISON- Ciment-colle au latex à un ou deux composants dont un liquide (norme minimale acceptable ANSI A118.4 ou ISO13007- C2S1)
- COULIS - Ciment Portland, coulis de ciment au latex (norme minimale acceptable ANSI A118.6 ou ISO13007 CG1) ou époxyde à 100% de solides (norme minimale acceptable ANSI A118.3 ou ISO13007- RG)

INSTALLATION

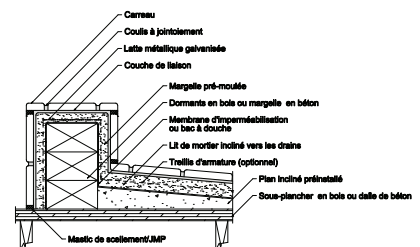
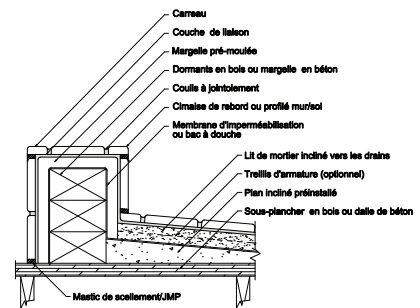
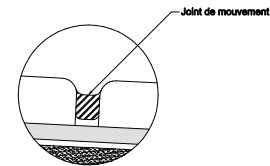
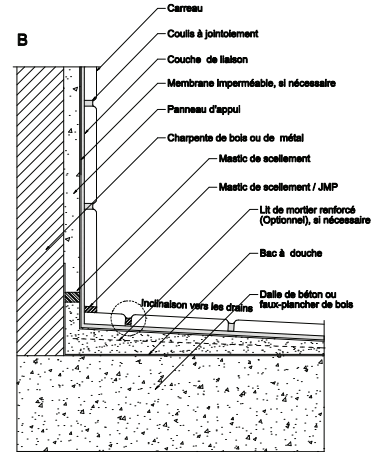
- Les panneaux d'appui de ciment ou renforcés d'un mat de fibre de verre doivent être stables, d'aplomb, carrés et fixés à la charpente à l'aide d'attaches résistantes à la corrosion espacées de 150 mm c. à c.. Fixer le panneau d'appui renforcé d'un mat de fibre de verre aux montants à l'aide d'attaches résistantes à la corrosion espacées de 150 mm c. à c. avec la face grise du panneau apparaissant du côté opposé aux montants. Installer les attaches affleurées au côté gris. Ne pas fraiser les attaches. La tolérance de planéité de la surface ne doit pas excéder 6 mm sur 3 000 mm, ou 2 mm sur 300 mm. Pour les carreaux de plus grand format, dont l'un des côtés mesure 380 mm ou plus, la tolérance de planéité de la surface ne doit pas excéder 3 mm sur 3 000 mm. Appliquer une couche de nivellement, si nécessaire. Tous les joints doivent être masqués à l'aide d'un ruban à joints renforcé d'un treillis en fibre de verre de 51 mm. Comblés les joints de ciment-colle ou de ciment colle au latex et poncer au besoin. Ne pas poncer le panneau d'appui renforcé d'un mat de fibre de verre sauf si une membrane imperméable est subséquemment appliquée Appliquer la couche de liaison en employant une truelle dentelée appropriée pour assurer une bonne adhérence. Installer les carreaux en appuyant fermement sur ceux-ci dans un mouvement de va-et-vient. Employer suffisamment d'agent liant pour assurer un contact minimal de 95% avec les carreaux dans les endroits sujets à des conditions mouillées. Appliquer le coulis en le tassant dans les joints jusqu'à ce qu'ils soient bien remplis, puis enlever l'excès de coulis et nettoyer.

RESTRICTIONS

- Suivre les directives du fabricant. Les panneaux d'appui renforcés d'un mat de fibre de verre ne devraient pas être installés dans des endroits exposés de façon prolongée à une chaleur excédant les 52° C ni à l'extérieur, sauf sur recommandations du fabricant. Ne pas employer avec les systèmes d'énergie solaire passifs. Le format maximum des carreaux ne doit pas dépasser 356 mm x 356 mm et 10 mm d'épaisseur. Ne pas installer directement sur le béton ou la maçonnerie.
- Les panneaux d'appui à base de fibre de verre ne devraient pas être employés comme composantes des sols de douches.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

- Suivre les directives du fabricant du panneau d'appui en béton ou du panneau renforcé d'un mat de fibre de verre concernant l'espacement et le calibre minimum des éléments de charpente exigés.
- Pourvoir une pente de drainage du sol de 6 mm sur 300 mm vers les drains.
- Installer la membrane ou le bac avec un excédent de 75 mm minimum au-dessus de la margelle du fond de douche ou de 150 mm minimum au-dessus du sol dans le cas de douche sans margelle. Un additif au latex est recommandé en substitution à l'eau dans le mélange de la barbotine de ciment et peut également servir pour modifier le lit de mortier.





- Les drains devraient être conçus pour éliminer l'eau à la fois de la surface des carreaux et de celle de la membrane d'imperméabilisation. En ce qui concerne le drainage, voir le détail 326DR-2012-2014. Un lit de drainage peut être ajouté par-dessus la membrane d'imperméabilisation, tel que recommandé par le fabricant, dans le cas où une bouche de drainage traditionnelle à double niveau de chantpleures est employée.
- L'application d'une membrane d'imperméabilisation sous la couche de liaison est recommandée pour les installations dans les bacs à douche.
- Les carreaux doivent être résistants à l'humidité, i.e. de type « IMPERMÉABLE », ou certains carreaux de type « VITRIFIÉ » selon la norme ANSI A137.1.-2008, TABLEAU 1, page 5
- L'application d'une membrane d'imperméabilisation sur un panneau d'appui de ciment est essentielle dans les douches à forte sollicitation (hôtels, douches communautaires, centres sportifs, etc.)
- Si requise, une membrane d'imperméabilisation (ANSI A118.10) doit être spécifiée. Suivre les recommandations du fabricant.
- Toutes les ouvertures, coupes et protubérances doivent être traitées de manière à garantir l'intégrité de l'imperméabilisation.
- Se référer aux « Notes à l'intention des professionnels » et au Détail 301MJ-2012-2014.
- Aucune membrane d'imperméabilisation ou pare-vapeur ne doivent être installés sous un panneau d'appui renforcé d'un mat de fibre de verre.
- Une barbotine de ciment doit être appliquée comme agent de liaisonnement sur les dalles de béton si une membrane d'imperméabilisation n'est pas spécifiée.
- Un pare-vapeur doit être installé lorsque recommandé par le fabricant.

* Dans les douches très fréquemment utilisées, les bains de vapeur turcs ou les saunas où la membrane sert à la fois de membrane imperméable et de coupe-vapeur, cette membrane doit afficher un taux de perméabilité de 0,5 perm ou moins lorsque testé selon la procédure E de la norme ASTM E-96 à un taux d'humidité de 90 %. Si le taux de perméabilité s'avérait supérieur à 0,5 perm, un coupe-vapeur d'une perméabilité affichant 1,0 perm ou moins lorsque testé selon la procédure A de la norme ASTM E-96 devrait être appliqué sous la masse solide.

